COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Loiret votre Département

Orléans, le 16 juin 2025

Vendredi 20 juin à 18h

Inauguration de la salle des fêtes et de la salle des mariages

Marc Gaudet, Président du Département du Loiret, se rendra à Ascoux, vendredi 20 juin à 18h, pour l'inauguration de la salle des fêtes et de la salle des mariages.

Dans le cadre de sa politique *Mobilisation en faveur des territoires*, le Département du Loiret a accordé une subvention de 90 000 € à la commune d'Ascoux pour les travaux de rénovation de la salle des fêtes et de la salle des mariages.

Les travaux d'aménagement d'une longère en salle des conseils et salle des mariages permettent de libérer l'espace dans la mairie pour un agrandissement des bureaux et pour un meilleur accueil aux personnes handicapées.

Des travaux de mise aux normes accessibilité et de rénovation (carrelage, électricité, peinture, etc.) ont également été effectués dans la salle des fêtes.

À propos de la politique *Mobilisation du Département en faveur des territoires*
Le Département mène une politique d'appui au développement territorial baptisé « Mobilisation du Département en faveur des territoires ». Dans son volet 3, ce dispositif apporte un soutien aux projets d'intérêt communal portés par les communes et intercommunalités (achats, travaux, études liées à des projets d'investissement…). Ces projets doivent répondre aux besoins des habitants d'une commune, notamment en termes de services de proximité.

CONTACT PRESSE
Cassandre Germain
02 38 25 43 93
06 37 99 23 20
cassandre.germain@loiret.fr